

Avis voté en plénière du 23 juin 2015

Perspectives pour la révision de la stratégie Europe 2020

Déclaration du groupe de la CFTC

L'Europe vit une période difficile en raison de l'absence d'une vision politique commune ou de réelle politique étrangère, mais aussi économique ne serait-ce la trop faible croissance dans un contexte de reprise mondiale. Construite sur un modèle d'abord économique et financier, elle se retrouve plus gravement victime de la crise qui compromet sa dynamique de construction ou de fonctionnement. En effet, si l'Europe n'apporte pas de surcroît de bien-être pour les populations ou de perspective face à la crise, quelle est sa raison d'être ?

De plus, présentée comme responsable de tous nos maux, comment peut-elle porter un projet fédérateur ?

La stratégie Europe 2020, lancée en 2010, dans un contexte de crise internationale tentait de répondre à ces graves problèmes : concilier la compétitivité de l'économie et la place du social et de l'environnement en se fixant des objectifs et en se dotant d'indicateurs pour mesurer leur atteinte. Ce bilan est donc l'occasion d'effectuer cette évaluation.

La CFTC approuve les constats formulés dans l'avis sur l'écart entre les objectifs affichés et certains résultats mesurés tant au niveau européen qu'en France.

Or ceux-ci portent sur des sujets graves comme l'emploi, dont le taux a stagné en 2014, l'éducation avec un taux d'abandon scolaire supérieur aux engagements, ce qui se traduit par plus de jeunes sans solution d'emploi, la faiblesse de la R&D, particulièrement en France. Or on sait l'importance vitale de ces investissements pour l'avenir économique. Ce retard, risque d'être la cause première du retard technologique, du manque de compétitivité et donc du surcroît du chômage de demain. La faible reprise de l'économie européenne par rapport à ses concurrents mondiaux risque de s'aggraver.

La place de l'économie dans la gouvernance conduit à des décisions à court terme qui trouvent certes une justification économique, mais qui se traduisent par des catastrophes humaines ou des exigences idéologiques, comme l'obligation de privatisation ou de mise en concurrence.

Il est donc important de développer le projet d'une stratégie à moyen terme qui intègre cette approche humaine et sociale.

Le groupe de la CFTC approuve les propositions formulées dans l'avis, en particulier celle concernant la fixation d'un cadre plus formel et plus contraignant pour les objectifs. En effet, le problème est analogue à celui des conférences climat : que valent des engagements que des pays peuvent prendre sans intention de les tenir, à l'abri de toute sanction ?

La place des objectifs dans la prise de décision et la communication de l'Europe est insuffisante pour que les indicateurs jouent tous leur rôle.

Il est également important que les organisations de la société civile puissent émettre efficacement un avis sur l'évolution de l'Europe. Cela serait le signe d'une meilleure prise en compte de la dimension sociale. L'allongement des délais, nécessaire pour un travail approfondi dans la démarche de consultation du CESE sur le PNR, ferait paraître moins formel l'exercice, surtout si les propositions étaient intégrées dans les faits.

La CFTC approuve tout à fait la préconisation de ne pas fixer de nouveaux objectifs chiffrés mais plutôt d'améliorer l'outil existant. Elle appuie l'invitation à la Commission de présenter des propositions ambitieuses dans le sens du développement durable. Notre groupe insiste : seul un développement durable au service de l'homme donnera enfin une légitimité indiscutable à l'Europe.

La CFTC a voté l'avis.